

Envoyé en préfecture le 17/12/2019

Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le

ID : 031-200034957-20191212-19_111-DE

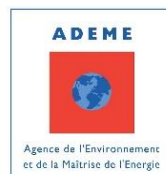


PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais



PROGRAMME D' ACTIONS 2019-2025

Action financée avec le soutien de



Action réalisée avec le soutien technique de



Envoyé en préfecture le 17/12/2019

Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le



ID : 031-200034957-20191212-19_111-DE

Mis à jour le
11/02/2019

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes du Frontonnais

Sommaire

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	1
Architecture du programme d'actions	2
Table des matières du programme d'actions	3
Fiches actions	4 à 36
Tableau de Synthèse	37

Mis à jour le
11/02/2019

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes du Frontonnais

1

INTRODUCTION

La communauté de communes du Frontonnais a lancé la rédaction de son programme d'actions le 6 septembre 2018 lors d'une réunion de la commission environnement. Lors de cette réunion le bureau d'étude a proposé une architecture du programme d'actions en 7 orientations:

Orientation 1 : Des collectivités mobilisées pour la transition énergétique

Orientation 2 : Une mobilité plus responsable

Orientation 3 : Des bâtiments privés plus économes

Orientation 4 : Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Orientation 5: Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables (production/consommation locales)

Orientation 6 : Une anticipation exemplaire de l'augmentation de la population

Orientation 7 : Déchets

Les élus ont validé les 7 orientations et décidé d'organiser une enquête auprès des services techniques de la communauté de communes et des mairies.

Le 23 novembre 2018, les services communautaires ont présenté aux élus de la commission environnement et du Bureau le résultat de l'enquête. Les élus ont validé le résultat de l'enquête et décidé de l'utiliser comme trame du programme d'actions.

Le 29 novembre 2018, le comité de pilotage des PCAET du Nord Toulousain (échelle SCOT) a validé les actions mutualisables et les actions proposées par les partenaires.

Le 1 février 2019 les services communautaires et le chargé de mission PCAET mutualisé ont présenté un projet de programme d'actions aux membres de la commission environnement et du bureau. Les élus ont débattu, modifié et retenu certaines actions. Ce programme a été soumis au vote du conseil communautaire le 12 Février 2019.

Le programme d'actions présenté dans ce rapport est le fruit de ce travail de concertation.

Mis à jour le
11/02/2019PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes du Frontonnais

Architecture du programme d'actions

L'architecture du programme d'actions est composée de 7 orientations stratégiques déclinées en 14 axes opérationnels et 33 actions. Vous trouverez, ci-dessous, les orientations stratégiques et les axes opérationnels :

Orientation stratégique 1 : Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.1 : Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial (2 actions)

Axe opérationnel 1.2 : Gérer durablement le patrimoine public (5 actions)

Orientation stratégique 2 : Une mobilisation volontariste des services communautaires

Axe opérationnel 2.1 : Gérer durablement les voiries et espaces verts (2 actions)

Axe opérationnel 2.2 : gérer les déchets en intégrant les enjeux "énergie-climat" (2 actions)

Orientation stratégique 3 : Une mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.1 : Planifier la mobilité (4 actions)

Axe opérationnel 3.2 : Investir dans des équipements et aménagements facilitant les mobilités alternatives (3 actions)

Orientation stratégique 4 : Accompagner le secteur privé dans la transition énergétique et climatique

Axe opérationnel 4.1 : Rénover thermiquement les logements privés (2 actions)

Axe opérationnel 4.2 : Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire (1 action)

Orientation stratégique 5 : Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Axe opérationnel 5.1 : Adapter le secteur agricole aux changements climatiques tout en stockant du carbone (2 actions)

Axe opérationnel 5.2 : Valoriser l'alimentation locale et durable (2 actions)

Orientation stratégique 6 : Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 6.1 : Promouvoir la biomasse énergie (2 actions)

Axe opérationnel 6.2 : Développer l'énergie solaire (2 actions)

Orientation stratégique 7 : Une anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 7.1 : Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme (2 actions)

Axe opérationnel 7.2 : Anticiper les effets des changements climatiques (2 actions)

Lecture d'une fiche action

Logo(s) : Logo(s) du/des pilote(s) de l'action



Action ayant un impact modéré sur le territoire

Action ayant un fort impact sur le territoire

Action PRIORITAIRE pour le territoire



Action d'atténuation (éviter les émissions de gaz à effet de serre)



Action d'adaptation aux changements climatiques



Action agissant sur la qualité de l'air

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais
-----------------------------	---

Table des matières du programme d'actions

n° action	Titre action	page
1	Animer le PCAET	4
2	Communiquer autour de la transition énergétique	5
3	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	6
4	Renforcer la rénovation des bâtiments publics	7
5	Renforcer la transformation de la flotte de véhicules publics	8
6	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	9
7	Créer un bâtiment exemplaire à l'échelle EPCI	10
8	Gérer durablement les voiries	11
9	Gérer durablement les espaces verts	12
10	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	13
11	Développer le réemploi	14
12	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	15
13	Etablir un schéma de coordination des commerces et services de proximité	16
14	Etablir un plan de déplacement des agents publics	17
15	Etablir un plan de déplacement sur Eurocentre	18
16	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle	19
17	Faciliter les déplacements de proximité	20
18	Décarboner les transports	21
19	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	22
20	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	23
21	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	25
22	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité	26
23	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	27
24	Etudier l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux/bio	28
25	Accompagner la transition agro-écologique	29
26	Promouvoir la méthanisation	30
27	Promouvoir les réseaux de chaleur alimentés par les énergies renouvelables	31
28	Mettre en œuvre un cadastre solaire	32
29	Accompagner l'implantation d'une centrale solaire au sol	33
30	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET	34
31	Co-construire un projet de lotissement exemplaire	35
32	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	36
33	Etablir un schéma directeur de gestion des eaux pluviales	37

Mis à jour le
11/02/2019**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**
Communauté de communes du Frontonnais

4



Orientation stratégique 1
Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.1
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

FICHE ACTION

1

Animer le PCAET**Pilotage de l'action :**

Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain

Partenaires:

Communautés de communes du Frontonnais, des Hauts Tolosans, des Coteaux du Girou et Val'Aïgo

Objectif

1 ETP / an pour 4 EPCI pendant 6 ans

Contexte et enjeux

Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain ont missionné le SCoT pour élaborer 4 PCAET.

Les PCAET doivent être révisés tous les 6 ans et évalués régulièrement. L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Pérennisation du poste de "chargé de mission PCAET du Nord Toulousain", ses missions sont: Evaluation des 4 PCAET en 2021 (3 ans) et révision des 4 PCAET en 2024 (6 ans)

Création et diffusion de documents de communication

Organisation d'animations, de formations, voyages d'études ...

Accompagnement des collectivités et mise en œuvre d'actions mutualisées (actions 2, 6, 12, 19, 22, 28, 30 et 32)

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT, ADEME
2020	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	SCOT, ADEME
2021	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI, SCOT, ADEME ?
2022	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI, SCOT, ADEME ?
2023	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI, SCOT, ADEME ?
2024	1 ETP chargé de mission PCAET	50 000 €	EPCI, SCOT

Suivi de l'action

Nombre d'ETP annuel

Cibles de l'actions

Elus

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements domicile-travail et déplacements professionnels

Mesures d'évitement-réduction-CompensationUtilisation des transports en commun
Co-voiturage

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	5
-----------------------------	---	---



Orientation stratégique 1
Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.1
Piloter et animer le Plan Climat Air Energie Territorial

FICHE ACTION	2	Communiquer autour de la transition énergétique
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action : Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain	Partenaires: Communautés de communes du Frontonnais, des hauts Tolosan, des coteaux du Girou et Val'Aïgo
--	--

Objectif	6 plans programmes d'animation
-----------------	--------------------------------

Contexte et enjeux
Les 4 communautés de communes adhérentes au syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain ont missionné le SCOT pour élaborer 4 PCAET. L'animation des PCAET est financée par l'ADEME de Juin 2017 à Juin 2020, elle comprend un budget annuel de 20 000 €/an pour réaliser des animations.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Un plan annuel d'animation sera élaboré pour chaque année du PCAET, il comprendra: 1/ Impression de documents pour présenter le PCAET (affiches, expositions, plaquettes ...) 2/ Plan d'animation annuel: - organisation d'événements pour les élus et techniciens (voyages, visites, soirée d'information ...) - Organisation d'événements grand public (campagne sur la sobriété)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Impression et diffusion de documents	30 000 €	ADEME
2020	1 plan d'animation	5 000 €	ADEME
2021	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT, ADEME ?
2022	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT, ADEME ?
2023	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT, ADEME ?
2024	1 plan d'animation	10 000 €	SCOT

Suivi de l'action
Nombre de programme annuel d'animation

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, techniciens et grand public	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Pollutions générées par les déplacements et l'impression des documents	Organisation des déplacements (co-voiturage, transports en commun) Critères environnementaux pour les impressions

Mis à jour le
11/02/2019**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**
Communauté de communes du Frontonnais

Orientation stratégique 1
Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.2
Gérer durablement le patrimoine public

FICHE ACTION

3

Renforcer la rénovation de l'éclairage public**Pilotage de l'action :**

Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne (SDEHG)

Partenaires:

Communes

Objectifs1728 points lumineux rénovés
50 % d'économie d'énergie**Contexte et enjeux**

D'après une enquête sur le patrimoine des communes, l'éclairage public sur la communauté de communes représente: 5762 points lumineux (données SDEHG) dont 1 234 sont rénovés depuis moins de 5 ans (soit 21 %)
Consommation annuelle : 2 219 000 kWh (estimation) pour environ 244 000 € (estimation)

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Le SDEHG établit avec les communes les travaux d'éclairage public (faisabilité), il passe ensuite commande des travaux auprès d'opérateurs privés. Le SDEHG suit les travaux et gère les réseaux d'éclairage public. Les communes de Bouloc, Castelnaud d'Estrétefonds, Fronton et Gargas ont des projets d'extinction de l'éclairage public et de modernisation. Par ailleurs, la communauté de communes est en cours de négociation avec le SDEHG pour travailler sur l'éclairage public des zones d'activités.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Rénover 288 points lumineux	288 000 €	SDEHG et communes
2020	Rénover 288 points lumineux	288 000 €	SDEHG et communes
2021	Rénover 288 points lumineux	288 000 €	SDEHG et communes
2022	Rénover 288 points lumineux	288 000 €	SDEHG et communes
2023	Rénover 288 points lumineux	288 000 €	SDEHG et communes
2024	Rénover 288 points lumineux	288 000 €	SDEHG et communes

Suivi de l'action

Nombre de points lumineux rénovés

Cibles de l'actions

Elus

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

Pollution lumineuse générée par la lumière sur la biodiversité

Mesures d'évitement-réduction-Compensation

Extinction nocturne

Mis à jour le
11/02/2019**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**
Communauté de communes du Frontonnais

7



Orientation stratégique 1
Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.2
Gérer durablement le patrimoine public

FICHE ACTION

4

Renforcer la rénovation des bâtiments publics**Pilotage de l'action :**

Communes et communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:

SDEHG

Objectifs

18 bâtiments rénovés
50% de diminution de la consommation et 15% d'ENR

Contexte et enjeux

D'après une enquête sur le patrimoine des 10 communes de la communauté de communes on trouve : 168 bâtiments pour une consommation estimée à 3 567 000 kWh soit environ 447 000 €/an. Actuellement les communes peuvent bénéficier d'un diagnostic thermique proposé par le SDEHG. Le PCAET fixe comme objectif territorial : 20% du parc tertiaire BBC en 2030.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Les communes intéressées sollicitent le SDEHG pour établir un diagnostic d'un ou plusieurs bâtiments. A la suite de ce diagnostic, la commune possède un document pour établir les travaux à réaliser. Elle peut ainsi établir un appel d'offres auprès des artisans pour réaliser les travaux et solliciter les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département. La communauté de commune ainsi que les communes ci-dessous ont des projets de rénovation : Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton, Gargas, Vacquiers et Villeneuve-lès-Bouloc.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	3 rénovations	300 000 €	Communes, Région, Département et Etat
2020	3 rénovations	300 000 €	
2021	3 rénovations	300 000 €	
2022	3 rénovations	300 000 €	
2023	3 rénovations	300 000 €	
2024	3 rénovations	300 000 €	

Suivi de l'action

nombre de bâtiments rénovés

Cibles de l'actions

Elus, techniciens et grand public

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

Energie grise des matériaux employés

Mesures d'évitement-réduction-Compensation

Bio-matériaux; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le
11/02/2019**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**
Communauté de communes du Frontonnais

8



Orientation stratégique 1
Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.2
Gérer durablement le patrimoine public

FICHE ACTION

5

Renforcer la transformation de la flotte de véhicules publics**Pilotage de l'action :**

Communes et communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:

SDEHG

Objectifs

16 véhicules thermiques remplacés par des véhicules moins carbonés

Contexte et enjeux

D'après une enquête sur le patrimoine des 10 communes et de la communauté de communes on trouve : 134 véhicules publics.

La commune de Fronton et Castlenau d'Estrétefonds ont déjà acheté des véhicules électriques

Description de la mise en œuvre / sous-actions

La communauté de communes sollicite chaque année les communes pour identifier les projets d'achat. Un appel d'offres mutualisé est lancé pour bénéficier de prix avantageux. Les collectivités peuvent également prêter les véhicules publics aux habitants du territoire (véhicules partagés)

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019	2 véhicules	50 000 €	Communes, CCF, Etat
2020	3 véhicules	75 000 €	
2021	2 véhicules	50 000 €	
2022	3 véhicules	75 000 €	
2023	2 véhicules	50 000 €	
2024	4 véhicules	100 000 €	

Suivi de l'action

Nombre de véhicules remplacés

Cibles de l'actions

Elus, techniciens

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

Energie grise des véhicules

Mesures d'évitement-réduction-Compensation

Bio-matériaux

Mis à jour le
11/02/2019**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**
Communauté de communes du Frontonnais
Orientation stratégique 1
 Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.2
 Gérer durablement le patrimoine public

FICHE ACTION

6

Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public
Pilotage de l'action :

Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain

Partenaires:

Communautés de communes, Communes, PETR, CNFPT, SDEHG, ATD ...

Objectifs

Une stratégie à l'échelle SCoT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public

Contexte et enjeux

D'après une enquête sur le patrimoine des 10 communes de la communauté de communes la consommation des communes est estimé à environ 5 807 500 kWh/an soit environ 225 kWh/habitant/an. D'après une estimation de l'ADEME un politique de sobriété (gestion de l'énergie sans investissement) permet d'économiser 20 kWh/habitant.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Le chargé de mission PCAET mutualisé organisera une concertation entre les communes et EPCI du territoire pour identifier les pistes d'actions en mesure de diminuer la consommation énergétique du patrimoine public par des actions de sobriété.

Les pistes envisageables sont : Embauche de conseillers en énergie partagés et/ou organiser avec le CNFPT des formations techniques (gestion du chauffage, pilotage des bâtiments) et/ou organiser des achats groupés de matériel (mousseur, régulateur, leds ...) et/ou partager des agents municipaux spécialisés (réglage du chauffage)

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Etablir la stratégie	Temps agent	SCoT-NT et ADEME
2021	Mise en œuvre stratégie	Variable de 10 000 € à 120 000 €/an	EPCI, Communes, ADEME, CNFPT
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Rapport présentant la stratégie

Cibles de l'actions

Elus et techniciens communaux

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements

Mesures d'évitement-réduction-CompensationUtilisation des transports en commun
Co-voiturage

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	10
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 1
Un territoire engagé - Gouvernance, volontarisme et animation

Axe opérationnel 1.2
Gérer durablement le patrimoine public

FICHE ACTION	7	Créer un bâtiment exemplaire à l'échelle EPCI
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action : Communauté de communes du Frontonnais	Partenaires: Communes
--	---------------------------------

Objectifs	Un bâtiment dont les performances énergétiques sont supérieures à la réglementation
------------------	---

Contexte et enjeux
Le territoire de la communauté de communes du Frontonnais devrait accueillir environ 8 500 habitants supplémentaires d'ici 2030 et environ 14 000 d'ici 2050. Cette augmentation de la population va nécessiter la construction de nouveaux bâtiments publics.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
D'ici 2024, la communauté de communes du Frontonnais porte la construction d'un bâtiment exemplaire (Bâtiment à énergie positive, éco-matériaux, qualité de l'air ...) et utilise cette expérience pour diffuser les bonnes pratiques auprès des communes afin de développer plus de projets identiques.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Montage du projet (études ...)	50 000 €	CCF, Etat, Région, Département, ADEME
2022	Construction (partie environnement 20% de 2 000 000 €)	400 000 €	
2023			
2024			

Suivi de l'action
Délibération de création

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, techniciens et grand public	 	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Energie grise des matériaux de construction, consommation d'espace si création	Utilisation d'éco-matériaux locaux Réaménagement d'un espace déjà construit (friche)

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	11
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 2
Une mobilisation volontariste des services communautaires

Axe opérationnel 2.1
Gérer durablement les voiries et espaces verts

FICHE ACTION	8	Gérer durablement les voiries
---------------------	----------	--------------------------------------

Pilotage de l'action : Communauté de communes du Frontonnais	Partenaires: Communes
--	---------------------------------

Objectifs	5 chantiers exemplaires
------------------	-------------------------

Contexte et enjeux
Les services voiries de la communauté de communes du Frontonnais gèrent: Voirie communale : 195 km de chemin et 39 km de rues Voirie rurale : 100 km Place et aires de stationnement : 97 km ² Pietonnier et pistes cyclables : 5 km

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Création d'un groupe de travail composé d'élus et techniciens pour définir et mettre en œuvre une politique de gestions durable des voiries (recyclage des enrobés, matériaux perméables ...). L'objectif est de rentrer dans une politique d'amélioration continue. Il s'agit de réaffecter chaque année une partie du budget vers des actions exemplaires

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	Mise en oeuvre des actions (10% du budget annuel voirie de 6 000 000€)	600 000 €/an	CCF, ADEME ?
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de chantiers exemplaires

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et techniciens	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Surinvestissement dans la voirie	Plan de renaturation des voiries

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	12
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 2
Une mobilisation volontariste des services communautaires

Axe opérationnel 2.1
Gérer durablement les voiries et espaces verts

FICHE ACTION	9	Gérer durablement les espaces verts
---------------------	----------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:
Communes

Objectifs	5 chantiers exemplaires
------------------	-------------------------

Contexte et enjeux
Les services "espaces verts" de la communauté de commune gèrent :
- 2 477 arbres
- 192 000 m² de gazon
- 14 000 m² de massifs
- 6,6 km de haies

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Création d'un groupe de travail composé d'élus et techniciens pour définir et mettre en œuvre une politique de gestions durable des espaces verts (gestion différenciée, hydro-mulsh, lutte intégrée). L'objectif est de rentrer dans une politique d'amélioration continue. Il s'agit de réaffecter chaque année une partie du budget vers des actions exemplaires

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	Mise en oeuvre des actions	450 000 €/an	CCF, ADEME ?
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de chantiers exemplaires

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et techniciens	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Espèces exotiques	Espèces locales

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	13
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 2
Une mobilisation volontariste des services communautaires

Axe opérationnel 2.2
Gérer les déchets en intégrant les enjeux "énergie-climat"

FICHE ACTION	10	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:
DECOSET (syndicat traitement déchets)

Objectifs	Diminuer le volume de déchets de 38kg/habitant entre 2016 et 2024
------------------	---

Contexte et enjeux
En 2018 le Syndicat DECOSET a accompagné les communautés de communes dans la définition et l'élaboration d'un PLPDMA.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La communauté de communes des CCF va élaborer son programme d'action PLPDMA en 2019 et mettre en œuvre les actions de 2020 à 2024. La mise en œuvre de la tarification incitative est également étudiée.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Adoption du PLPDMA et mise en œuvre des premières actions	72 400 €	CCF, ADEME, DECOSET
2020	Mise en oeuvre des actions de réduction	76 700 €	
2021	Mise en oeuvre des actions de réduction	80 500 €	
2022	Mise en oeuvre des actions de réduction	91 900 €	
2023	Mise en oeuvre des actions de réduction	102 500 €	
2024	Mise en oeuvre des actions de réduction	116 900 €	

Suivi de l'action
Ratio déchets/habitants (kg/habitant/an)

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déchets déposés dans la nature	Communication, sensibilisation

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	14
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 2
Une mobilisation volontariste des services communautaires

Axe opérationnel 2.2
Gérer les déchets en intégrant les enjeux "énergie-climat"

FICHE ACTION	11	Développer le Réemploi
---------------------	-----------	-------------------------------

Pilotage de l'action :
DECOSET (syndicat traitement déchets)

Partenaires:
Communauté de communes

Objectifs	6 programmes annuels d'actions sur le réemploi
------------------	--

Contexte et enjeux
En 2018 le Syndicat DECOSET a lancé le projet "Ta Déchèterie Booste le Réemploi" auprès des acteurs de l'économie circulaire.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Définir le cadre d'accompagnement des structures par DECOSET: soutien technique, financement
Développer des opérations de mise en valeur des acteurs
Présentation qualitative : relai communication avec EcoDDS
Schéma territorial - Modernisation des déchèteries

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Accompagner les acteurs de l'économie circulaire Améliorer le réemploi dans les déchèteries	73 000€/an	Gains estimés sur le non traitement des déchets
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de programmes annuels

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants Acteurs de l'économie circulaire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Déplacements des objets valorisables	Mutualisation des déplacements

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	16
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 3
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.1
Planifier la mobilité

FICHE ACTION	13	Etablir un observatoire des commerces et services de proximité
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Communauté de communes du Frontonnais	Partenaires: Communes, CCI, CMA
--	---




Objectifs	1 observatoire
------------------	----------------

Contexte et enjeux
Le Plan de Mobilité Rurale va établir des priorités pour la mobilité (pistes cyclables, lignes de bus ...) et ainsi impacter les trajets des particuliers. Un des leviers est de réduire les distances à parcourir pour les habitants en leurs proposant des services de proximité. On peut noter que 2 communes ne bénéficient d'aucun commerce.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La communauté de commune établit un observatoire des commerces de proximité existants et proposera un schéma d'implantation de nouveaux services et commerces (commerces multi-services, Tiers-lieux, CoWorking ...) en lien avec le Schéma de mobilité rurale

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Identification des besoins		
2020	Diagnostic	10 000 €	CCF, Département ? ADEME ?
2021	Suivi des données	temps agent	CCF
2022	Suivi des données	temps agent	CCF
2023	Suivi des données	temps agent	CCF
2024	Suivi des données	temps agent	CCF

Suivi de l'action
Nombre d'observatoire

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, commerçants et habitants	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	17
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 3
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.1
Planifier la mobilité

FICHE ACTION	14	Etablir un plan de déplacement des agents publics
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:
Communes

Objectifs	1 Plan de déplacement administratif établi
------------------	--

Contexte et enjeux
Il y a 124 agents intercommunaux sur la communauté de communes du Frontonnais.
Les élus participent à de nombreuses réunions en commun

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Etude sur les déplacements domicile-travail des agents et mise en œuvre d'actions visant à faciliter le co-voiturage, l'utilisation des transports en communs et les modes doux. Les actions envisageables sont : aménagement des horaires, financement de abonnement, parking vélo Identification d'outils pour faciliter le co-voiturage entre élus.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Etude	10 000 €	CCF, ADEME ?
2022	Mise en œuvre		
2023	Mise en œuvre		
2024	Evaluation		

Suivi de l'action
Plan de déplacement administratif établi

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Techniciens et élus	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants à l'étude	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	18
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 3
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.1
Planifier la mobilité

FICHE ACTION	15	Etablir un plan de déplacement sur Eurocentre
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte Eurocentre

Partenaires:
Communauté de communes du Frontonnais,
Département Haute-Garonne et Région Occitanie,
Association REESO

Objectifs	1 Plan de déplacement zone d'activité établi
------------------	--

Contexte et enjeux
La Zone d'activité Eurocentre compte plus de 100 entreprises pour environ 3 800 emplois. Cette zone est traversée par 3 lignes de bus départementales et 1 gare à castelnau d'Estrétefonds. L'objectif est de réduire la consommation du secteur des transports de 7% entre 2014 et 2030.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Etude sur les déplacements des salariés. Mise en œuvre d'actions d'amélioration de la situation.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Etude	20 000 €	Syndicat Mixte Eurocentre
2020	Mise en œuvre des actions		
2021	Mise en œuvre des actions		
2022	Mise en œuvre des actions		
2023	Mise en œuvre des actions		
2024	Evaluation	5 000 €	Syndicat Mixte Eurocentre

Suivi de l'action
Nombre de plan de déplacement zone d'activité

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises et salariés Eurocentre	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emissions de GES, consommation d'énergie lors des déplacements des participants à l'étude	Utilisation des transports en commun Co-voiturage

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	19
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 3
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.2
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	16	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Communauté de communes du Frontonnais	Partenaires: Communes, SCoT, département, Région et Etat
--	--




Objectifs	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux
<p>La commune de Castelnau d'Estrétefond a amélioré l'intermodalité autour de la Gare et développe l'impact de l'offre de transport en commun.</p> <p>La communauté de communes et la communes de castelnau ont aménagé un parking relais, des voies sécurisées, des parcs vélo et des aménagements autour de la gare.</p> <p>Le PCAET fixe comme stratégie de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la part modale de la voiture de 80 à 67% entre 2014 et 2030 - Augmenter la part modale des transports en commun de 5 à 11%, du vélo de 5 à 7%, etc ...

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Dans un premier temps le Plan de Mobilité Rurale va identifier et coordonner tous les projets existants et nouveaux pour faciliter la mobilité des habitants du territoire. Ensuite les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés (parkings relais, navettes, co-working ...)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020	investissement dans les équipements	500 000 €/an (estimation)	CCF, Département, Région, Etat, et collectivités locales
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'aménagements créés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux et pour le fonctionnement des véhicules. Imperméabilisation (parking)	Bus au gaz et/ou électrique Revêtement des parkings perméables Compensation carbone

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	20
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 3
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.2
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	17	Faciliter les déplacements de proximité
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Communes

Partenaires:
Communauté de communes, Département, Région
Etat




Objectifs	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux
Plusieurs communes ont des projets pour favoriser la marche à pied et le vélo et des investissements dans les commerces et services de proximité
Le PCAET fixe comme stratégie de:
- Réduire la part modale de la voiture de 80 à 67% entre 2014 et 2030
- Augmenter la part modale des transports en commun de 5 à 11%, du vélo de 5 à 7%, etc ...

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Dans un premier temps le Plan de Mobilité Rurale et l'étude sur les commerces de proximité vont identifier et coordonner tous les projets existant et nouveaux pour éviter la mobilité préentielle des habitants du territoire. Ensuite les EPCI et communes en lien avec les partenaires financiers aménageront les projets identifiés (pistes cyclables, commerces multi-services ...)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	investissement dans les équipements	500 000 €/an (estimation)	Communes, Département, Région, Etat
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'aménagements créés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Emission de GES, consommation d'énergie lors des travaux	privilégier les matériaux éco-conçu

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	21
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 3
Une Mobilité plus responsable

Axe opérationnel 3.2
Investir dans des équipements et aménagements facilitants les mobilités alternatives

FICHE ACTION	18	Décarboner les transports
---------------------	-----------	----------------------------------

Pilotage de l'action : Communes et communauté de communes	Partenaires: SDEHG, Département, Région, Etat, fournisseurs de carburant, GRDF, TEREKA ...
---	--




Objectifs	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité Rurale sont créés
------------------	---

Contexte et enjeux
Les communes de Bouloc, Castelnaud et Fronton ont déjà installé avec le SDEGH des bornes de recharges pour véhicules électriques. Il y a une station-service équipée en GNV sur le territoire (Eurocentre). Le PCAET fixe comme objectif : 40% de véhicules à motorisation alternative en 2030.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le Plan de Mobilité rural identifiera les investissements en équipement pour accélérer la décarbonation de la mobilité. Les collectivités locales investiront dans des bornes de recharges pour véhicules électriques.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	investissement dans les équipements	100 000 €/an (estimation)	communes, CCF, Département, Région, Etat, et collectivités locales
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre d'aménagements créés / prévus

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des véhicules électriques sur les ressources naturelles	Privilégier l'auto-partage

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	22
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 4
Des bâtiments plus économes

Axe opérationnel 4.1
Rénover thermiquement les logements privés

FICHE ACTION	19	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain	Partenaires: EIE (département), ANAH, Communautés de communes, SDEGH, PETR ...
--	--

Objectifs	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place
------------------	---

Contexte et enjeux
Actuellement le territoire dispose d'un ETP (échelle PETR) pour l'animation de l'Espace info énergie. Environ 1 000 personnes font appel à ce service. En 2016, 41 dossiers ont été traités (à l'échelle SCoT) dans le cadre du dispositif d'accompagnement social de l'habitat (ANAH, FART, CD31 ...) dont 9 sur la communauté de communes. Selon les objectifs de la stratégie territoriale c'est près de 720 rénovations BBC à réaliser par an à l'échelle SCoT. Cela représente 189 logements/an à l'échelle de la CCF.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le SCoT organisera, en lien avec les 4 communautés de communes, un tour de table des partenaires et financeurs afin d'identifier les blocages et de définir une organisation permettant d'accompagner plus efficacement les particuliers lors de la rénovation de leur logement.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financeurs
2019			
2020			
2021	Création d'un processus d'accompagnement	Temps agent	SCoT-NT + ADEME
2022	Dispositif d'accompagnement mis en œuvre	Variable de 20 000 à 250 000 €/an	Communautés de communes, ADEME, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport présentant le dispositif d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions d'élaboration	Co-voiturage, caler les réunions sur les horaires des transports en commun; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	23
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 4
Des bâtiments plus économes

Axe opérationnel 4.1
Rénover thermiquement les logements privés

FICHE ACTION	20	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Chambre des métiers et de l'artisanat	Partenaires: Communautés de communes, PETR, SCoT
--	--

Objectifs	1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre
------------------	--

Contexte et enjeux
La rénovation de l'habitat nécessite l'organisation du secteur artisanal. En effet, il faut coordonner l'ensemble des intervenants pour permettre une rénovation optimale à un coût équilibré.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La chambre des métiers et de l'artisanat propose d'accompagner les artisans du territoire. L'action sera la suivante: 1/ Etat des lieux de l'offre artisanale, 2/ Accompagner les entreprises, 3/ Donner une visibilité sur Internet 4/ Animation territoriale, 5/ Accompagner des équipes d'artisans, 6/ Sensibiliser les apprentis

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Mise en œuvre des actions d'accompagnements des artisans	56 392 €	CMA, LEADER
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport final du programme

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Artisans	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	24
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 4
Des bâtiments plus économes



Axe opérationnel 4.2
Diminuer l'impact énergie-climat des entreprises du territoire

FICHE ACTION	21	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :

Chambre de Commerce et de l'Industrie
Chambre de métiers et de l'artisanat

Partenaires:

Communautés de communes

Objectifs	12 entreprises accompagnées
------------------	-----------------------------

Contexte et enjeux

La CCI et la CMA proposent un accompagnement des entreprises pour réaliser des économies d'énergie. La communauté de commune est composée de 1 672 entreprises (hors agricole), la stratégie territoriale a fixé les objectifs de :
2%/an des surfaces tertiaires rénovés en BBC.
1% d'efficacité énergétique/an dans l'industrie

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Cet accompagnement comprend : une visite énergie (gratuite), Diagnostic énergie (subventionné à 50%), Suivi et AMO (subventionné à 50%), Bilan carbone (subventionné à 50%), des ateliers d'échanges, session de formation "responsable énergie". La communauté de communes communiquera sur le dispositif d'accompagnement.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Mise en œuvre de l'action	60 000 €	ADEME, Région, CCI et CMA
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Nombre d'entreprises accompagnées

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Entreprises	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des visites terrain	Co-voiturage, véhicules écologiques; Exploitation durable des forêts locales

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	25
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 5
Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Axe opérationnel 5.1
Adapter le secteur agricole aux changements climatiques tout en stockant du carbone

FICHE ACTION	22	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action : Arbres et paysages d'Autun Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain	Partenaires: Communautés de communes, Syndicats de gestion des eaux, Agence de l'eau, chambre d'agriculture
--	---

Objectifs	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie
------------------	---

Contexte et enjeux
Le PCAET fixe comme objectif d'augmenter la résilience du territoire face aux effets du changement climatique. Les fortes pluies et les phénomènes d'érosion sont un enjeu important pour le territoire. L'association Française Arbres et Haies Champêtres d'Occitanie a développé, en partenariat avec l'Université Toulouse 3 et l'ENSAT, un outil cartographique d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion". Un prototype a été financé par l'agence de l'eau. L'outil s'appelle Carto'haie.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
L'objectif est de mettre en œuvre l'outil cartographique sur l'ensemble du territoire du SCoT pour établir une cartographie qui sera diffusée auprès des communautés de communes. Par la suite un accompagnement est prévu pour former les utilisateurs de la carte.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Production de la cartographie + animations	30 000 €	SCoT-NT, Agence de l'eau ?
2020			
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de cartographie établie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Collectivités (urbanisme, GEMAPI et voiries) agriculteurs		★ ★

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions	Co-voiturages, localisation des réunions proche des transports en commun

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	26
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 5
Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Axe opérationnel 5.1
Adapter le secteur agricole aux changements climatiques tout en stockant du carbone

FICHE ACTION	23	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action : Communauté de communes du frontonnais Arbres et Paysages d'Autun	Partenaires: Syndicats de gestion des eaux, chambre d'agriculture
--	---

Objectifs	5 campagnes d'information et d'accompagnement
------------------	---

Contexte et enjeux
Le SCoT Nord Toulousain en partenariat avec l'Association Française Arbres et Paysages d'Autun va établir une cartographique d'aide à la décision pour une approche multifonctionnelle sur les enjeux biodiversité et "sol/érosion": Carto'haie.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
La Communauté de commune, dans le cadre de sa compétence GEMAPI, établie un partenariat pluri-annuel avec l'association arbres et Paysages d'Autun pour accompagner les agriculteurs des secteurs identifiés comme vulnérables par l'outil Carto Haie. Cet accompagnement passe par l'implantation de haie, la formation ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	CCF, Agence de l'eau ?
2021	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	
2022	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	
2023	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	
2024	Accompagnement des agriculteurs	15 000 €	

Suivi de l'action
Nombre de campagne d'information et d'accompagnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Agriculteurs		★ ★

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Plantation de haies : espèces exotiques, paillage plastique	Espèces locales, paillage naturel

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	27
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 5
Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Axe opérationnel 5.2
Valoriser l'alimentation locale et durable

FICHE ACTION	24	Etudier l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux/bio
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Communauté de communes du Frontonnais	Partenaires: Communes
--	---------------------------------

Objectifs	100% des cantines approvisionnées en circuits courts, labels de qualité et/ou bio en 2024
------------------	---

Contexte et enjeux
L'alimentation a un fort impact sur les émissions de gaz à effet de serre (36%). La communauté de communes est composée de 14 écoles pour 2 311 élèves. La loi alimentation oblige les communes à intégrer 50% de produits locaux et/ou bio dans les cantines d'ici 2022.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Afin d'anticiper cette loi, la communauté de communes mettra en œuvre une étude pour établir un diagnostic des pratiques actuelles, identifier les leviers et établir un programme d'actions. Par la suite, elle organisera l'accompagnement des communes pour passer de l'étude à l'effectivité des actions. Enfin, un programme d'accompagnement des producteurs sera mis en place.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020	Etude	30 000 €	CCF, Etat, Région, Europe ?
2021	Mise en œuvre des actions	Variable de 5000 € à 1 000 000 €	CCF, Communes, Etat, Région, Europe ?
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de cantines scolaires approvisionnées en produits bio ou locaux / nombre de cantines

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et élèves des cantines	 	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact environnemental de la production locale	Privilégier les pratiques agricoles douces (agriculture biologique, agriculture raisonnée ...)

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	28
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 5
Un modèle agricole et alimentaire plus vertueux

Axe opérationnel 5.2
Valoriser l'alimentation locale et durable

FICHE ACTION	25	Accompagner la transition agro-écologique
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action : Communauté de communes du Frontonnais	Partenaires: Communes
--	---------------------------------

Objectifs	1 étude sur l'accompagnement les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement
------------------	---

Contexte et enjeux
L'agriculture représente 6% des émissions de gaz à effet de serre du territoire; Elle permet de stocker du carbone. L'objectif est de réduire de 29% les émissions de GES entre 2024 et 2030, notamment grâce à de meilleures pratiques agricoles. Le territoire de la communauté de communes du frontonnais est péri-urbain.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Définition et mise en œuvre d'actions pour accompagner les pratiques agricoles favorables à l'environnement (éco-pastoralisme, agriculture biologique, maraîchage)

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Etude de définition des actions	10 000 €	CCF, Etat, Région, Europe ?
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Rapport du programme d'actions

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Agriculteurs	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des déplacements lors des réunions liées à l'étude	Co-voiturages, localisation des réunions proche des transports en commun

Mis à jour le
11/02/2019**PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL**
Communauté de communes du Frontonnais

Orientation stratégique 6
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 6.1
Promouvoir la biomasse énergie

FICHE ACTION

26

Promouvoir la méthanisation**Pilotage de l'action :**

Communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:Région, GRDF, TEREGA, ADEME, DREAL, DRAAF,
chambre d'agriculture**Objectifs**

1 porteur de projet identifié

Contexte et enjeux

Le diagnostic du PCAET a identifié un potentiel "méthanisation" sur la communauté de communes du Frontonnais de 28,6 GWh soit l'équivalent de 3 unités territoriales traitant chacune 12 000 tonnes de matières brutes annuellement.

Au printemps 2018, une enquête communale a permis d'identifier 92 sites intéressants pour le développement de la méthanisation (principalement des exploitations agricoles).

Description de la mise en œuvre / sous-actions

Premièrement le chargé de mission PCAET et les élus / agents de la communauté de communes concernés établirons la liste des secteurs favorables en utilisant le résultat de l'enquête de 2018.

Une fois les secteurs identifiés, des réunions d'informations seront réalisées en invitant élus locaux et agriculteurs.

Enfin, la communauté de communes organisera une étude d'opportunité sur le secteur le plus favorable.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financiers
2019	Analyse des secteurs favorables	Temps agents	
2020	3 Soirées de secteur	2 000 €	Communauté de communes
2021	Etude d'opportunité	10 000 €	Communauté de communes, Europe ?
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action

Nombre de porteur de projet identifiés

Cibles de l'actions

Agriculteurs, élus et industriels

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

Carbone des sols

Mesures d'évitement-réduction-Compensation

Intégrer la méthanisation dans les rotations de cultures en implantant des intercultures à vocation énergétiques. (impact positif sur l'érosion et la pollution aux nitrates)

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	30
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 6
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 6.1
Promouvoir la biomasse énergie

FICHE ACTION	27	Promouvoir les réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Animateur départementale "chaleur renouvelable" Communes	Partenaires: Communauté de communes et communes
--	---

Objectifs	1 réseaux de chaleur/froid créé
------------------	---------------------------------

Contexte et enjeux
A la suite d'une enquête, 2 sites ont été identifiés comme favorables à l'installation de réseaux de chaleur/froid alimentés par des énergies renouvelables. En 2019 des notes d'opportunités seront réalisées sur ces 2 sites. La commune de Castelnaud d'Estrétefonds à implanter une chaufferie bois énergie sur le groupe scolaire Fondada et un chauffage en géothermie sur le complexe sportif de Fondada.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Entre 2020 et 2024, l'animateur départemental "chaleur renouvelables" accompagnera les communes volontaires (AMO) jusqu'à la création de réseaux de chaleur/froid.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Notes d'opportunités	800 €	ADEME et Région Occitanie
2020	Assistance à maîtrise d'ouvrage	environ 300 000 € par réseau de chaleur/froid	Commune, ADEME et Région Occitanie
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de réseau de chaleur/froid créé

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux et émissions liées aux chaufferies bois	Utiliser les travaux des réseaux de chaleur/froid pour végétaliser les rues. Installer des filtres sur les cheminées.

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	31
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 6
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 6.2
Développer l'énergie solaire

FICHE ACTION	28	Mettre en œuvre un cadastre solaire
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action : Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain	Partenaires: Communautés de communes, PETR, EIE, SDEHG, Enedis ...
--	--

Objectifs	Un cadastre solaire mis en œuvre
------------------	----------------------------------

Contexte et enjeux
D'après le diagnostic du PCAET de la communauté de communes du Frontonnais, le territoire a un potentiel de développement du solaire photovoltaïque de 51,9 GWh en toiture, l'objectif pour 2030 est de produire 44 GWh/an.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le Syndicat Mixte du SCOT Nord Toulousain portera l'action de mise en œuvre d'un cadastre solaire sur 66 communes pour le compte des 4 EPCI. Le cadastre solaire est un outil informatique basé sur les images satellites qui permet d'identifier le potentiel solaire des toitures d'un territoire.

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021			
2022	Mise en œuvre du Cadastre solaire	40 000 €	SCOT, ADEME, Région ?
2023			
2024			

Suivi de l'action
Site internet en fonctionnement

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Habitants, entreprises et collectivités		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
non évaluable	Non évaluable

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	32
-----------------------------	---	-----------

Syndicat Mixte de Gestion et valorisation de l'ICPE de Villeneuve-les-Bouloc.

Orientation stratégique 6
Des investissements à retombées locales dans les énergies renouvelables

Axe opérationnel 6.2
Développer l'énergie solaire

FICHE ACTION	29	Accompagner l'implantation d'une centrale solaire au sol
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte de Gestion et valorisation de l'ICPE de Villeneuve-les-Bouloc.

Partenaires:
Investisseur solaire

Objectifs	1 Centrale solaire au sol créée
------------------	---------------------------------

Contexte et enjeux
Il y a une ancienne décharge sur la commune de Villeneuve les bouloc. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2012 pour implanter une centrale solaire au sol. L'objectif de la stratégie territoriale est de produire 44 GWh en 2030.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Etude de faisabilité. Dossiers administratifs. Demandes de raccordement. Création de la centrale ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Etude		
2020	Délais administratifs		
2021	Demande de raccordement		
2022	Création		
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de centrale solaire au sol

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus, industriels		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des travaux	Implantation d'herbe sous les panneaux Renaturation du site après la fin de production du site

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	33
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 7
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 7.1
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	30	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action : Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain	Partenaires: Communautés de communes, DDT, Département
--	--

Objectifs	SCoT révisé avec les enjeux du PCAET
------------------	--------------------------------------

Contexte et enjeux
Le SCoT du Nord Toulousain a été créé en 2012 et regroupe 4 communautés de communes. Après 6 années de fonctionnement il rentre en procédure de révision à partir de 2019.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Intégrer le résultat du Plan de Mobilité rurale (action 12) Intégrer le résultat de l'étude menée par ATMO occitanie (action 32) Intégrer le résultat de la cartographie sur les zones vulnérables (action 22) Rédiger des préconisations et recommandations issues des enjeux du PCAET

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019	Révision du PADD	150 000 €	Conseil Départemental
2020	Révision du DOO	150 000 €	Conseil Départemental
2021			
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Documents du SCoT révisé avec enjeux PCAET

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire	  	

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact des nouveaux logements, des énergies renouvelables et équipements sur l'espace, la biodiversité et l'air	Densifier les nouveaux logements Préservation de la biodiversité (trame verte et bleue) Diminuer l'impact sur qualité de l'air (filtres, zones tampon) Eviter l'imperméabilisation (parkings filtrants ...)

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	34
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 7
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 7.1
Intégrer la thématique Climat-Air-Energie dans les documents d'urbanisme

FICHE ACTION	31	Co-Construire un projet exemplaire de lotissement dans le respect des objectifs Air Energie Climat
---------------------	-----------	---

Pilotage de l'action :
Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE)

Partenaires:
Communes, communautés de communes, SCOT

Objectifs	1 lotissement intégrant les problématiques "Climat-Air-Energie" créé
------------------	--

Contexte et enjeux
Le CAUE propose un accompagnement pour les communes qui souhaiteraient urbaniser des terrains dont elles sont propriétaires

Description de la mise en œuvre / sous-actions
Le CAUE accompagne une commune en réalisant un appel à manifestation d'intérêt auprès des lotisseurs. Le lotisseur dont le projet est le plus réussi bénéficie d'un accompagnement pour améliorer le projet. In fine, le lotisseur bénéficie du terrain. Les projets devront intégrer les thématiques suivantes : énergie, mobilité, aménagements, espaces verts, densité, lien avec le centre bourg ...

Planning et Budget prévisionnel			
Années	Description	Budget	Financiers
2019			
2020			
2021	Appel à manifestation d'intérêt	12 000 €	CAUE
2022			
2023			
2024			

Suivi de l'action
Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Elus et lotisseurs	  	 

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Consommation d'espace	Densification, réutilisation de friches urbaines, compensation des sols artificialisés

Mis à jour le 11/02/2019	PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL Communauté de communes du Frontonnais	35
-----------------------------	---	-----------



Orientation stratégique 7
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 7.2
Anticiper les effets des changements climatiques

FICHE ACTION	32	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air
---------------------	-----------	--

Pilotage de l'action :
Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain
ATMO OCCITANIE

Partenaires:
Communautés de communes

Objectifs	Un diagnostic et un programme d'actions pour améliorer la qualité de l'air
------------------	--

Contexte et enjeux
Le territoire du Nord Toulousain est situé à proximité de l'agglomération Toulousain, plusieurs journées par an la qualité du territoire se trouve dégradée en raison de cette proximité
Le 13/08/2018 le syndicat mixte du SCOT signait une convention de partenariat avec ATMO Occitanie pour accompagner le territoire dans une meilleure prise en compte de la qualité de l'air.

Description de la mise en œuvre / sous-actions
ATMO Occitanie propose d'accompagner le SCOT-NT en réalisant :
- un diagnostic initial, en évaluant l'impact des programmes d'actions PCAET sur la qualité de l'air,
- la mise à jour d'indicateurs,
- une campagne de mesure,
- la synthèse des résultats,
- une modélisation et l'accompagnement pour élaborer des actions

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Etat des lieux + bilan territorial + identification actions + indicateurs	7 104 €	SCoT-NT
2020	Suivi indicateurs + campagne de mesure	6 521 €	
2021	Suivi indicateurs + Modélisation	5 210 €	
2022	Suivi indicateurs + rapport intermédiaire	2 250 €	
2023	Suivi indicateurs	2 250 €	
2024	Suivi indicateurs et rapport final	2 250 €	

Suivi de l'action
Rapport de diagnostic et rapport de programme d'actions

Cibles de l'actions	Secteurs impactés	Priorité de l'action
Ensemble des acteurs du territoire		

Impact environnemental	Mesures d'évitement-réduction-Compensation
Impact environnemental des déplacements pour les réunions	Co-voiturage, réunion à proximité des transports en commun

Mis à jour le
11/02/2019

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes du Frontonnais

36



Orientation stratégique 7
Un anticipation responsable de l'augmentation de la population

Axe opérationnel 7.2
Anticiper les effets des changements climatiques

FICHE ACTION

33

Etablir un schéma directeur de gestion des eaux pluviales

Pilotage de l'action :

Communauté de communes du Frontonnais

Partenaires:Communes
SMEA**Objectifs**

Un Schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales établi

Contexte et enjeux

Le territoire de la communauté de communes est régulièrement frappé par des fortes pluies qui engendrent des dégâts importants. Le SCoT-NT va réaliser une cartographie des zones vulnérables aux fortes pluies en 2019. L'augmentation de la population nécessite d'intégrer les eaux pluviales dans l'urbanisme des communes.

Description de la mise en œuvre / sous-actions

La CCF lance une étude pour la réalisation d'un Schéma directeur des eaux pluviales et zonage pluvial sur les 10 communes de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Le schéma directeur ainsi réalisé devra constituer un véritable document opérationnel sur lequel pourra s'appuyer la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence pluviale. Il devra ainsi permettre au maître d'ouvrage de décider de la mise en œuvre d'une politique globale de gestion des eaux pluviales de la commune à l'échelle de l'intercommunalité pour les 10 années à venir.

Planning et Budget prévisionnel

Années	Description	Budget	Financeurs
2019	Etude + Réalisation schéma directeur de gestion des eaux pluviales	80 000 €	CCF, Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional
2020		220 000 €	
2021	Mise en œuvre des actions		
2022	Mise en œuvre des actions		
2023	Mise en œuvre des actions		
2024	Evaluation		

Suivi de l'action

Nombre de schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales établi

Cibles de l'actions

Elus

Secteurs impactés**Priorité de l'action****Impact environnemental**

L'eau est trop rapidement évacuée = assèchement du territoire
Si création de retenues : réchauffement de l'eau

Mesures d'évitement-réduction-Compensation

Réalisation d'aménagements pour limiter l'écoulement rapide de l'eau
Retenues ombragées
Espaces de biodiversité

Mis à jour le
11/02/2019PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes du Frontonnais

Tableau de synthèse Programme d'actions PCAET - Communauté de communes du Frontonnais

Orientation	Axe	Action	Nom action	Structure pilote	Référent	Fct/Invnt	Coût total	Subventions espérées	Reste à charge pour le territoire	Ventilation CCF	Objectifs	Indicateurs	Source
1	11	1	Animer le PCAET	SCoT NT	Julien Birlinger	F	300 000 €	108 000 €	192 000 €	52 174 €	1 ETP/an pendant 6 ans	nombre d'ETP annuel	Budget annuel - SCoT du Nord Toulousain
1	11	2	Communiquer autour de la transition énergétique	SCoT NT	Julien Birlinger	I	75 000 €	50 000 €	25 000 €	6 793 €	6 programmes annuel d'animation	nombre de programme d'animation annuel	Bilan annuel animation PCAET - SCoT Nord Toulousain
1	12	3	Renforcer la rénovation de l'éclairage public	SDEHG	Servane Macheto	I	1 578 000 €	1 262 400 €	315 600 €		1578 points lumineux rénovés	Nombre de points lumineux rénovés	Bilan annuel SDEHG
1	12	4	Renforcer la rénovation des bâtiments publics	Communes	Maires	I	1 800 000 €	900 000 €	900 000 €		18 bâtiments rénovés	Nombre de bâtiments rénovés	Enquête annuelle auprès des communes - CCF
1	12	5	Renforcer la transformation de la flotte de véhicules publics	Communes	maires	I	400 000 €	80 000 €	320 000 €		16 véhicules thermique remplacés par des véhicules écologiques	Nombre de véhicules thermiques remplacés	Enquête annuelle auprès des communes - CCF
1	12	6	Manager et mutualiser pour une utilisation sobre de l'énergie dans le patrimoine public	SCoT NT	Julien Birlinger	F	260 000 €	130 000 €	130 000 €	35 326 €	Une stratégie à l'échelle SCoT pour piloter la gestion énergétique du patrimoine public	Rapport présentant la stratégie	Rapport - SCoT Nord Toulousain
1	12	7	Créer un bâtiment exemplaire à l'échelle EPCI	CCF	Nathalie Sabiron	I	450 000 €	200 000 €	250 000 €	250 000 €	Un bâtiment dont les performances environnementales sont supérieures à la réglementation	Délibération de création	Services administratifs CCF
2	21	8	Gérer durablement les voiries	CCF	Nathalie Sabiron	F	3 000 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	5 chantiers exemplaires	Nombre de chantiers exemplaires	Bilan d'activité service voirie CCF
2	21	9	Gérer durablement les espaces verts	CCF	Nathalie Sabiron	F	2 250 000 €	1 125 000 €	1 125 000 €	1 125 000 €	5 chantiers exemplaires	Nombre de chantiers exemplaires	Bilan d'activité service espaces verts CCF
2	22	10	Mettre en œuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	CCF	Nathalie Sabiron	F/I	540 900 €	270 450 €	270 450 €	270 450 €	Diminuer le volume de déchets/habitant de 10% en 2020, 13% en 2025 et 16% en 2031	Ratio quantité déchets /habitant/an	Bilans annuel service déchets - CCF
2	22	11	Développer le réemploi	DECOSET	David Lambert	F/I	438 000 €				6 programmes annuels actions réemplois	Nombre de programmes annuel	Bilan annuel - DECOSET
3	31	12	Etablir un Plan de Mobilité Rurale	SCoT NT	Julien Birlinger	F	80 185 €	40 000 €	40 185 €		1 plan de mobilité rurale établi	Rapport de diagnostic + rapport du programme d'actions	Rapports - CEREMA
3	31	13	Etablir un observatoire des commerces et services de proximité	CCF	Nathalie Sabiron	F	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	1 observatoire	Nombre d'observatoire	Rapport - CCF
3	31	14	Etablir un plan de déplacement des agents publics	CCF	Nathalie Sabiron	F	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	1 Plan de déplacement administratif établi	Nombre de plan de déplacement administratif	Rapport - CCF
3	31	15	Etablir un plan de déplacement sur Eurocentre	SM Eurocentre	Pascal Moncho	F	25 000 €		25 000 €		1 Plan de déplacement zone d'activité établi	Nombre de plan de déplacement zone d'activité	Rapport - SM Eurocentre
3	32	16	Faciliter les trajets domicile-travail alternatifs à la voiture individuelle	CCF	Nathalie Sabiron	I	2 500 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €	625 000 €	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité rurale sont créés	Nombre d'aménagements créés/prévus	Enquête annuelle auprès des mairess - CCF
3	32	17	Faciliter les déplacements de proximité	Communes	Maires	I	2 500 000 €	1 250 000 €	1 250 000 €		70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité rurale sont créés	Nombre d'aménagements créés/prévus	Enquête annuelle auprès des mairess - CCF
3	32	18	Décarboner les transports	Communes et CCF	Nathalie Sabiron	I	500 000 €	250 000 €	250 000 €	125 000 €	70% des aménagements planifiés dans le Plan de Mobilité rurale sont créés	Nombre d'aménagements créés/prévus	Enquête annuelle auprès des mairess - CCF
4	41	19	Organiser puis mettre en œuvre l'accompagnement des particuliers	SCoT NT	Julien Birlinger	F	405 000 €	202 500 €	202 500 €	55 027 €	1 dispositif d'accompagnement des particuliers mis en place	Rapport présentant le dispositif d'accompagnement	Rapport - SCoT Nord Toulousain
4	41	20	Accompagner les artisans pour une rénovation thermique optimisée	CMA 31	Fabrice Boury-Esnault	F	56 392 €				1 programme d'accompagnement des artisans mis en œuvre	Rapport final du programme	Rapport - Chambre de métier et de l'artisanat
4	42	21	Accompagner les entreprises dans la transition énergétique	CCI 31 CMA 31	Agnès Frayssinet (CCI) Fanny Potagnik (CMA)	F	60 000 €				12 entreprises accompagnées	Nombre d'entreprises accompagnées	Rapports - CCI31 et CMA31
5	51	22	Identifier les secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	SCoT NT	Julien Birlinger	F	30 000 €	15 000 €	15 000 €	4 076 €	Une cartographie globale des vulnérabilités aux fortes pluies et de la biodiversité établie	Nombre de cartographie établie	Carte - SCoT-NT service SIG
5	51	23	Accompagner les agriculteurs des secteurs vulnérables aux fortes pluies et à la biodiversité dégradée	CCF	Nathalie Sabiron	F	75 000 €	37 500 €	37 500 €	37 500 €	5 campagnes d'information et d'accompagnement	Nombre de campagne d'information et d'accompagnement	Rapport annuel - APA 31
5	52	24	Etudier l'approvisionnement des cantines scolaires par des produits locaux/bio	CCF	Nathalie Sabiron	F	280 000 €	140 000 €	140 000 €	70 000 €	100% des cantines approvisionnées en circuits courts et/ou bio en 2024	Nombre de cantines scolaire approvisionnées en produits bio et/ou local	Enquête annuelle auprès des mairess - CCF
5	52	25	Accompagner la transition agro-écologique	CCF	Nathalie Sabiron	F	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	1 étude sur l'accompagnement les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	Rapport du programme d'actions	Rapport - CCF
6	61	26	Promouvoir la méthanisation	CCF	Nathalie Sabiron	F	12 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	1 porteur de projet identifié	Nombre de porteur de projet identifiés	Bilan service économie - CCF
6	61	27	Promouvoir les réseaux de chaleur alimentés par les énergies renouvelables	Communes	Maires	I	900 000 €	450 000 €	450 000 €		1 réseaux de chaleur/froid créé	Nombre de réseade chaleur créé	Délibération - commune
6	61	28	Mettre en œuvre un cadastre solaire	SCoT NT	Julien Birlinger	F	40 000 €	20 000 €	20 000 €	5 435 €	1 cadastre solaire mis en œuvre	Site internet en fonctionnement	Facture - SCoT-NT
6	62	29	Accompagner l'implantation d'une centrale solaire au sol	Villeneuve-lès-Bouloc	Maire	F/I					1 Centrale solaire au sol créée	Nombre de centrale au sol	Enquête auprès du maire
7	71	30	Réviser le SCoT en intégrant les enjeux du PCAET	SCoT NT	Julien Birlinger	F	300 000 €	150 000 €	150 000 €		SCoT révisé avec les enjeux PCAET	Rapports SCoT révisé avec enjeux PCAET	Documents SCoT révisé - SCoT Nord Toulousain
7	71	31	Co-construire un projet de lotissement exemplaire	CAUE	Isabelle Rieg	F/I	12 000 €				1 lotissement intégrant les problématiques "Air-Energie-Climat" créé	Nombre de lotissement intégrant les enjeux climat air énergie	règlement et plan de lotissement - Mairie
7	72	32	Etablir un schéma et des préconisations sur la qualité de l'air	SCoT NT	Julien Birlinger	F/I	25 585 €		25 585 €		Un diagnostic et un programme d'actions sur la qualité de l'air	Un rapport de diagnostic - un rapport de programme d'actions	Rapports - SCoT Nord Toulousain
7	22	33	Etablir un schéma directeur de gestion des eaux pluviales	CCF	Nathalie Sabiron	F	300 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	Un Schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales établi	Nombre de schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales établi	Rapport - Services CCF
Total							18 347 062 €	9 601 850 €	9 054 820 €	4 332 782 €			
Moyenne par an							3 057 844 €	1 600 308 €	1 509 137 €	722 130 €			